

UNIVALOM
Siège:
Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre des Membres du
Conseil Syndical

Légal :38
En exercice :23
Présents :13
Votants :
Procuration
Date de la convocation:
21 Juin 2018

SEANCE DU 29 juin 2018

Délibération 2018-26

OBJET : Appel d'offres pour la fourniture de Titres Restaurant pour le personnel d'UNIVALOM

L'an DEUX MILLE DIX HUIT le 29 juin à 10h00, le Conseil Syndical dûment
convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

Original
 Expédition certifiée conforme à
l'original
Pour la Présidente,
Le Directeur Général des Services

Fabien TREMBLAY

Présents :

Madame Josette BALDEN, Présidente
Martine BONNEAU, Éric MELE, Michelle SALUCKI, Cléa PUGNAIRE, Claudine
MAURY, Evelyne FISCH représentants de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
Alain GARRIS, Patrick LAFARGUE, Daniel LEBLAY, représentants de la
Commission Syndicale

Membres suppléants :

Christine SYLVESTRE, Pierre SALMON représentants de la Commission
Syndicale

Procurations :

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Patrick DULBECCO, Guilaine DEBRAS, Michel VIANO,
représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté
d'Agglomération Sophia Antipolis
Monique ROBORY-DEVAYE, Bernard ALFONSI représentants de la Commission
Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Anne-Marie BOUSQUET, Richard RIBERO, Laurent COLLIN représentants de la
Commission Syndicale
Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération
Cannes Pays de Lérins
Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission pour affichage
aux Collectivités membres le :

Pour la Présidente,
Le Directeur Général des Services

Fabien TREMBLAY

Madame Martine BONNEAU est désignée en qualité de secrétaire
Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20180629-2018-26-DE
Date de télétransmission : 10/07/2018
Date de réception préfecture : 10/07/2018

Dans le cadre de la prise en charge du personnel des déchèteries de la CASA transféré à UNIVALOM ainsi que les ambassadeurs du tri, la fourniture de titres restaurant devra faire l'objet d'une nouvelle mise en concurrence.

En effet, ce marché passé en procédure adaptée notifié en Octobre 2016 pour une durée de 1 an avec une reconduction maximale de 3 ans était prévu pour un montant maximum annuel de 50 000 € hors taxe.

L'estimation de la future dépense annuelle afférente à cette prestation s'élevant désormais à 173 000 €, il est proposé de relancer une procédure d'appel d'offres européen sous la forme d'un accord-cadre à bons de commandes sans mini maxi.

Dans ces conditions, il est proposé au Comité Syndical :

- D'AUTORISER Madame la Présidente à lancer cet appel d'offres et à signer les marchés correspondants ainsi que tous les documents y afférents.

Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité Syndical
A l'Unanimité

- AUTORISE Madame la Présidente à lancer cet appel d'offres et à signer les marchés correspondants ainsi que tous les documents y afférents.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente



Josette BALDEN